

Profitez de l'été, préservez votre santé !

Pendant la période estivale, comme tout au long de l'année, l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes est mobilisée pour protéger la santé de la population, que ce soit à travers des messages de prévention diffusés régulièrement ou en matière d'organisation de l'accès aux soins. Des conseils et des recommandations sont proposés pour vous accompagner tout au long de l'été.

CANICULE ET FORTES CHALEURS

Chaque année, le plan national canicule est activé du 1^{er} juin au 15 septembre. Il prévoit quatre niveaux d'alerte, qui correspondent chacun à des actions de prévention et de gestion graduées. L'ARS est mobilisée dès maintenant, et durant toute la période, en lien avec les services de l'État, sous la coordination des préfetures de département.

> [Découvrez comment l'ARS agit pour protéger la santé des populations](#)

ADOPTÉZ UN COMPORTEMENT RESPONSABLE POUR VOUS-MÊME ET POUR LES AUTRES

Les sites de baignades et de loisirs nautiques sont nombreux dans la région :

L'ARS effectue le contrôle de la qualité de l'eau des sites de baignade (site naturel, artificiel ou piscine recevant du public) : vérifiez la qualité de l'eau en temps réel.

> [Où se baigner sans risque cet été ?](#)

Chaque baigneur peut contribuer au maintien d'une hygiène parfaite de l'eau, en respectant des règles simples.

> [Les bonnes pratiques du baigneur](#)

Le soleil dope le moral et favorise la fabrication de vitamine D, mais on oublie souvent qu'il peut aussi présenter des risques graves pour la santé.

> [Quels sont les bons réflexes à adopter pour se protéger du soleil ?](#)

À l'étranger, comme dans notre région, il faut se protéger des piqûres du moustique tigre. Particulièrement nuisible, ce moustique peut être vecteur de maladies comme le chikungunya, la dengue ou le zika. Il est implanté et actif dans 8 départements d'Auvergne-Rhône-Alpes : vous pouvez agir pour éviter sa prolifération.

> [Haro sur le moustique tigre !](#)

Lors d'une activité en pleine nature, il faut aussi se méfier des tiques qui peuvent transmettre à l'homme certaines maladies, et notamment la maladie de Lyme.

> [Comment se protéger des tiques ?](#)

Près de 20% de la population est allergique à l'ambrosie. La région Auvergne-Rhône-Alpes est la plus touchée de France. L'arrachage de cette plante invasive doit devenir un réflexe systématique.

> [Lutter contre l'ambrosie en Auvergne-Rhône-Alpes](#)

Avec l'été, la saison des festivals débute. Prenez garde aux sonorisations trop puissantes.

> [La bonne attitude à adopter pour protéger votre audition](#)

Enfin, l'ARS informe sur la santé sexuelle, dont les maladies et infections sexuellement transmissibles.

> [Focus sur les dispositifs mis en place pendant l'été en matière de santé sexuelle.](#)

ACCÈS AUX SOINS

En période estivale, la permanence des soins reste assurée malgré la fermeture des cabinets médicaux et des congés des professionnels. Les centres 15 sont le point d'appel et la porte d'entrée des soins en cas d'urgence, 24h/24.

> [Comment bien consulter en période estivale dans notre région ?](#)